point commun
Le journal de la Ville de Saint-Marcel-lès-Valence
DÉCEMBRE 2022

Saint-Marcel s'anime pour les fêtes !

DOSSIER PAGE 8

POINT INFO'
Le recensement, c'est bientôt ! Page 6

ENVIRONNEMENT
Ordures ménagères : la fin du porte-à-porte Page 12

EN COMMUN
Des nouveautés à la médiathèque Page 16

saint-marcel-lès-valence

merci !

à Kévin (MJC), Laura (Les Petits Marcelois), Mireille (Atelier créatif), Bernard (élu), le Père Noël, Raymond (Avasm), Rémi (Achète Marcel), Schéhrazade (élue) de s'être réunis pour cette photo, à Nérina P, photographe et membre Des Petits Marcelois pour ce beau cliché ainsi qu'aux commissions animation, commerce et vie associative pour leur coup de main essentiel !

On reste en contact ...

ACCUEIL MAIRIE

ouvert du
lundi au jeudi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h,
le vendredi de 9h à 15h en continu

STANDARD TÉLÉPHONIQUE

04 75 58 70 03, ouvert du
lundi au jeudi de 8h à 12h et de 13h à 17h,
le vendredi de 9h à 15h en continu

NUMÉRO D'ASTREINTE DES ÉLUS

06 69 32 92 42 pour joindre la mairie en cas d'urgence pour des problèmes relevant de la mairie en dehors des heures d'ouverture

SITE INTERNET

www.saint-marcel-les-valence.fr

COURRIEL

contact.mairie@saint-marcel-les-valence.fr

@mairie smlv

Directeur de la publication Jean-Michel Valla -
Responsable de la publication Aurélie Alléon -
Rédaction Aurélie Alléon, Laurent Crétin, Guillaume Duchier, Claire Huitel, et les associations -
Mise en page Claire Huitel - **Maquette originale** Aurélie Alléon - **Photo couverture** Nérina P. (Les Petits Marcelois) -
Crédits photos Pierre Deval, Claire Huitel, Y. Montero, Nérina P. (Les Petits Marcelois), Patrick Zani, DR -
Distribution Guillaume Bombrun -
Imprimeur Original à Saint-Marcel-lès-Valence -
Tirage 3 100 exemplaires -
Dépôt légal à parution ISSN 2491-0589 -
Dans une démarche environnementale, ce journal a été imprimé sur du papier PEFC 100 % recyclé.

Actu' ÉDITO DU MAIRE 3

Juste à point LES DERNIÈRES INFORMATIONS 4-5

Point info' SUR LE RECENSEMENT 6-7

Dossier SAINT-MARCEL S'ANIME POUR LES FÊTES ! 8-11

Environnement ORDURES MÉNAGÈRES : LA FIN DU PORTE-À-PORTE

12-13

À point ! LES COUPURES DE DÉLESTAGE... 14-15

En commun DES NOUVEAUTÉS À LA MÉDIATHÈQUE 16-17

Culture LES SORTIES À VENIR 18

Tribunes VOS ÉLUS S'EXPRIMENT 19

Associations LEURS ACTUALITÉS 20-23

Edito

>> Par Jean-Michel Valla
Maire de Saint-Marcel-lès-Valence

Beaucoup de projets **en perspective**

>> De nombreux projets sortent ou vont sortir de terre, Saint-Marcel s'anime, l'année 2023, année de mi-mandat, s'annonce très riche en réalisations !

Des transformations urbaines à venir

>> Focus sur l'avenue de Provence Plusieurs projets urbains vont voir le jour. **L'immeuble Le Mirabellier**, sur l'avenue de Provence, est en cours de finalisation et accueillera, au printemps 2023, ses premiers habitants. L'artère principale de notre commune verra également très prochainement **le début des travaux sur l'ancienne friche industrielle** dite « Jerphanion ». Avec d'abord, un temps de démolition avant la construction d'un projet urbain de 78 logements en cœur de ville avec une belle place laissée aux espaces verts. **L'avenue de Provence** va se renouveler par des travaux de voirie. Une réunion d'information a été programmée avec les commerçants du centre-ville en décembre afin d'évoquer les perturbations en termes de circulation et de stationnements. Une réunion sera également organisée, avec vous, début 2023. Ces travaux concerneront d'abord l'enfouissement des réseaux électriques, l'assainissement pour laisser place à une voirie remaniée avec plus de place pour les déplacements doux (vélos, trottinettes, piétons...). Ce projet s'étalera dans le temps et les perturbations seront limitées au possible.

>> Les jardins partagés seront bientôt cultivés ! Les travaux ont débuté et vont se prolonger sur les premiers mois de 2023 avec une remise des parcelles prévue pour avril 2023. La charte est en cours de finalisation. N'hésitez pas à vous rapprocher de la mairie si vous souhaitez disposer d'une parcelle, les attributions vont commencer.

>> Le projet de construction du dojo avance également. Le permis sera déposé d'ici début 2023. Ensuite sera le temps de l'instruction, de l'étude des possibles recours, de la consultation des entreprises. L'objectif est un début des travaux à l'automne 2023 et, si tout se passe bien, le dojo devrait être construit pour la rentrée 2024. Nous avançons également sur un nouveau Centre technique municipal puisque l'emplacement actuel, trop restreint et en cœur de ville, laissera place à un bâtiment d'habitations.

Des projets qui avancent et qui se concrétisent !

>> 2023 devrait aussi être l'année de l'approbation de notre nouveau Plan local d'urbanisme. L'enquête publique s'est déroulée entre le 27 octobre et le 28 novembre. Le Commissaire enquêteur rendra son rapport à la fin du mois de décembre. Nous tiendrons ensuite compte des modifications validées émanant de vous ou des partenaires institutionnels afin d'approuver ce document fondateur pour l'urbanisation de notre commune dans les années à venir.

>> Pour nous préparer à un hiver rude, j'ai activé les **cellules de crises opérationnelles** de notre commune (comme pour le plan neige) en intégrant le risque nouveau de coupures d'électricité en cas de problèmes sur le réseau.

>> Enfin, **le mode de collecte des déchets,** géré par l'autorité compétente en la matière, Valence Romans Agglo, va évoluer dès janvier par une baisse de la fréquence des ramassages. Puis en janvier 2024, il s'agira d'amener nos poubelles jusqu'à des conteneurs collectifs, c'est le mode de collecte dit en apport volontaire. J'ai bien conscience que cela représente des difficultés, notamment pour les personnes ayant moins d'autonomie, mais il nous faut travailler avec Valence Romans Agglo pour opérer au mieux ce changement dans la commune, qui est obligatoire pour toutes les communes de moins de 10 000 habitants du territoire. Saint-Marcel a obtenu un délai de six mois pour une mise en place au 1er janvier 2024. Je vous invite à lire les pages consacrées à ce sujet.

>> Autres projets : nous travaillons aussi avec le pôle santé pour les aider dans leurs **recherches de médecins généralistes,** à la **végétalisation** de l'Espace Culturel Liberté, à un **partage intergénérationnel** à la cantine, à la création d'un **café associatif**... Tous ces projets vous seront présentés à l'occasion de la soirée des vœux, la première depuis le début du mandat, deux fois annulée en raison de la pandémie.

Se retrouver

>> Je suis très heureux de pouvoir partager ce moment d'échange, qui aura lieu :

le lundi 16 janvier 2023 dès 19 heures à l'Espace Culturel Liberté

ouvert à tous les habitants, acteurs économiques et associatifs de notre commune.

Je vous souhaite, Saint-Marcelloises et Saint-Marcellois, de belles fêtes de fin d'année. Un beau programme, porté par la Ville, est prévu en partenariat avec les associations. De quoi partager de beaux moments ensemble !

Juste à point

Dernières brèves

Pour une ville **plus propre !**

UNE CAMPAGNE PORTÉE PAR LES JEUNES CONSEILLERS

Quelle horreur ! Lors d'une déambulation un samedi matin animée par Schéhrazade Bensadi et Aurélie Alléon, les jeunes Saint-Marcellois vous ont interpellés lors du marché. À votre avis, pourquoi quelqu'un jette-t-il son papier, son mégot par terre ? À votre avis, pourquoi des gens laissent les crottes de leurs chiens sans les ramasser ? « Il y aura bien quelqu'un de la mairie pour le ramasser ! » Malheureusement cet employé de mairie qui passe derrière certains, a un coût ! Et c'est l'argent public qui paye cela...

Des poubelles, projet lauréat du budget participatif, installées mi-novembre

Difficile de trouver les « bonnes » raisons de ces mauvais comportements ! Les échanges avec la population ont été le moyen pour ces jeunes de se tester à oser aller parler à un adulte inconnu... Vos remarques sur certaines poubelles mal situées ou peu nombreuses nous ont permis de savoir où en disposer de nouvelles. En effet, porté par le CMJ dans le cadre du budget participatif, de nouvelles poubelles ont été installées mi-novembre et bénéficient, sur leur couvercle, d'une zone permettant d'éteindre son mégot puis de le jeter dans la poubelle.

La Police municipale a aussi commencé une action de prévention pour traiter les problèmes de déjections canines. Ensuite, si des incivilités sont constatées, elles pourront être verbalisées. D'ailleurs deux nouveaux distributeurs de sacs ont été installés chemin des sauges et au niveau du parc de la MJC. Les jeunes conseillers municipaux travaillent déjà sur les suites de cette campagne informative pour une ville plus propre et ont déjà retenus quelques slogans percutants !

Nouvelle collecte **des boîtes solidaires**

C'est un petit geste qui peut apporter beaucoup de chaleur et de réconfort aux personnes qui en ont le plus besoin. A l'approche des fêtes, le Centre communal d'action sociale renouvelle l'opération des « boîtes solidaires » à l'attention des personnes les plus démunies, en partenariat avec la Croix Rouge.

Le principe est très simple. Il faut remplir une boîte en carton comme une boîte à chaussures avec 1 vêtement ou accessoire pour l'hiver (bonnet, pull...), 1 produit d'hygiène ou de soin, 1 produit alimentaire non périssable, 1 loisir (livre, jeu de cartes...), 1 petit mot, dessin ou poème ! Une fois le colis emballé, il faut indiquer « E » s'il est à destination d'en enfant, « F » d'une femme et « H » d'un homme.

Le CCAS se chargera de la collecte et de la remise à la Croix Rouge.

Les permanences se tiendront en salle des mariages :

- samedi 3 décembre, de 10h à 12h

- mercredi 7 décembre, de 14h à 16h

- samedi 10 décembre, 10h à 12h

DISPOSITIF ACTU' SMS !

Saint-Marcel va lancer le dispositif Actu' SMS pour vous informer en temps réel de l'actualité de votre Ville par SMS.

La crise sanitaire a confirmé la nécessité de développer des outils pour communiquer avec vous en temps réel et vous informer :

- des actualités essentielles de la commune et des situations d'urgences (risques météorologiques...)
- d'atteinte à la tranquillité publique et la sécurité (dangers potentiels, démarchages...)
- des informations pratiques sur la vie de la commune (fermeture de voirie, ordures ménagères...).

>> Pour en bénéficier, rien de plus simple, il suffit de compléter la fiche d'inscription (en mairie ou depuis le site Internet). Vos informations personnelles sont destinées uniquement au personnel habilité de la commune.

Projet urbain
sur l'avenue de Provence

Les travaux concernant le projet urbain sur la friche industrielle de l'avenue de Provence vont débuter en décembre. Ils concerneront tout d'abord le désamiantage des bâtiments et, par la suite, une démolition. Cette première étape devrait durer un peu plus de six mois.

Le promoteur choisi pour ce projet est Valrim en partenariat avec le bailleur social Habitat Dauphinois. C'est un projet de 78 logements qui sortira de terre pour 2025 avec une mixité entre maisons individuelles et logements collectifs et entre des biens en accession à la propriété (vente) et en logement social locatif.

Sobriété énergétique :
deux actions sur l'éclairage

La Ville de Saint-Marcel-lès-Valence a débuté une opération de changement de lampes avec un passage à des LED sur les bâtiments communaux. Fin 2022, les deux groupes scolaires, une partie de la mairie, la salle des fêtes, la chapelle de Surel seront éclairés par des lampes LED. C'est 40 000 euros qui ont été investis pour ces travaux pour réduire de 40% la consommation électrique de ces bâtiments. En 2023, il s'agira d'équiper l'Espace Culturel Liberté, la Halle des sports et Thodure.

EXTINCTION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Côté éclairage publique, géré par Valence Romans Agglo, l'extinction est prévu, sur 80% du parc communal soit environ 1 000 points lumineux. Ces dispositions entreront en vigueur au 15 janvier 2023 à Saint-Marcel-lès-Valence. L'extinction de l'éclairage public se fera tous les jours, de 23h à 5h30, dans les secteurs concernés. En effet, au vu des demandes de la Ville pour laisser éclairés des endroits stratégiques comme l'avenue de Provence, Valence Romans Agglo procède encore à des travaux pour dissocier les réseaux entre eux. Les économies envisagées sur l'ensemble du territoire de L'Agglo, avec 86% du patrimoine éteint, sont espérées à hauteur de 7,5 millions de kilowattheures ce qui représente 4 millions d'euros.

REPAS & COLIS POUR LES AÎNÉS

Cette année, la mairie par son Centre communal d'action sociale (CCAS) offre aux plus de 70 ans saint-marcellois qui se sont inscrits :

- un repas,
dimanche 18/12
à l'Espace Culturel Liberté.

- ou un colis,
à retirer à la Salle des fêtes :
- mardi 6/12 et mercredi 7/12, de 9h à 12h et de 13h30 à 17h
- jeudi 8/12, de 9h à 12h

(colis remis sur présentation du coupon et d'une pièce d'identité)

>> 04 75 58 70 03
action.sociale
@saint-marcel-les-valence.fr

BUDGET PARTICIPATIF

Vous avez aimé les installations de la place des micocouliers ? Vous avez aimé les nouvelles pergolas au parc de la MJC ?

Alors, à vos idées pour l'année 2023 ! Que souhaitez-vous améliorer qui concerne les compétences de la mairie et qui soit un investissement ? Proposez votre idée sur le formulaire disponible sur le site de la mairie « J'ai une idée pour St-Marcel » pour cette 3e édition du budget participatif. Ensuite vos idées seront mises au vote des Saint-Marcellois avant l'été !

>> À nouveau 30 000€ disponible pour améliorer la qualité de vie de notre Ville !

Recensement
On fait le point !

A quoi sert le recensement ?

Le recensement permet de déterminer la population officielle d'une commune.
>> La participation de l'État au budget communal (dotation globale de fonctionnement) découle de ces chiffres.
>> Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, le nombre de pharmacies...

Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou déterminer les moyens de transports à développer sont des projets qui nécessitent une connaissance fine de la population d'une ville (âge, profession, moyens de transport, conditions de logement...).

Le recensement fournit ces informations et permet ainsi d'aider les collectivités à mieux répondre aux besoins de la population.

Emmanuel Aubert
DIRECTEUR GÉNÉRAL DES SERVICES
depuis 12 ans à Saint-Marcel-lès-Valence

« Connaître notre population, c'est primordial pour adapter au mieux le service public aux Saint-Marcellois. Notre commune grandit, accueille de nouveaux habitants. Grâce au recensement, qui a lieu tous les cinq ans, nous pouvons mieux appréhender les besoins présents et futurs des habitants. Un exemple, si l'on constate une proportion de couples jeunes, susceptibles d'avoir des enfants, en nette hausse, nous aurons à adapter nos écoles, notre service périscolaire.

La collecte des données se fera du 18 janvier au 18 février 2023. Y répondre est un devoir de citoyen et je vous remercie de bien accueillir les agents recenseurs. N'hésitez pas à les solliciter si vous rencontrez des problèmes pour remplir les formulaires. Ils sauront vous accompagner au mieux dans les démarches. »

Quand ?

Du 18 janvier
>> au 18 février 2023

Les grandes étapes

>> Avant la collecte
- Recrutement et formation des agents recenseurs par la mairie après une annonce parue dans le Point commun de septembre
- Mise à jour des données du fichier Insee
- Formation des agents recenseurs
- Tournée de reconnaissance pour avertir du passage de l'agent recenseur

>> Pendant la collecte
- **Distribution par l'agent recenseur de la notice pour répondre au recensement en ligne sur : www.le-recensement-et-moi.fr ou des questionnaires papier** (qu'il viendra récupérer quelques jours plus tard)
- Vérification de la bonne prise en compte de tous les logements par la commune

>> Après la collecte
- Certification de la collecte par le Maire
- Transmission des questionnaires papier à la direction régionale de l'Insee (les réponses en ligne sont reçues directement)
- Saisie des questionnaires papier et traitement confidentiel des données
- Vérification et validation des résultats par l'Insee
- Communication des chiffres au Maire et au grand public (ils seront publiés dans un prochain Point commun)

Les agents recenseurs

L'équipe d'agents recenseurs est bientôt au complet, avec le recrutement de 9 personnes sur 12. Elle est composée de Saint-Marcellois et d'agents communaux. Marie Montmagnon, Première adjointe, est l'élue en charge du recensement.

COMMENT RECONNAÎTRE UN AGENT RECENSEUR ?

Une carte officielle de recenseur est délivrée à chaque agent qui vous la présentera à son passage. Le recensement est gratuit. Ne répondez pas aux personnes ou au site Internet qui pourraient vous réclamer de l'argent.

>> Vous avez du temps libre,
vous connaissez bien la commune ?
il reste 1 à 3 postes d'agents recenseur
à pourvoir...

Cette mission est rémunérée.
Pour plus d'informations,
contactez la mairie : 04 75 58 70 03
contact.mairie@saint-marcel-les-valence.fr

Le recensement en ligne, c'est encore plus simple !

Répondre par Internet est la manière la plus simple de se faire recenser.

1. Recevoir ses identifiants
Les agents recenseurs vont distribuer aux Saint-Marcellois une notice sur laquelle figurent leurs identifiants de connexion au site officiel **le-recensement-et-moi.fr**

2. Se connecter sur le site :
www.le-recensement-et-moi.fr
Ainsi, vous pourrez répondre au questionnaire en ligne.

>> Si vous ne pouvez pas répondre par Internet, les agents recenseurs vous distribueront des questionnaires papier.

Le recensement en ligne, c'est aussi une gestion simplifiée, un gain de temps précieux : pour les agents recenseurs qui n'ont pas à repasser dans chaque logement pour récupérer les formulaires ; et pour les habitants qui bénéficient d'une aide au remplissage. C'est également moins de papier, il est donc moins coûteux et plus respectueux de l'environnement.

HOTEL DE VILLE
JOYEUX NOEL
BONNE ANNEE

Saint-Marcel s'anime pour les fêtes !

Qu'il est bon de se retrouver au cœur de Saint-Marcel pour partager de bons moments ! La Ville, accompagnée par de nombreuses associations, propose des moments forts tout au long de l'année : avec deux rendez-vous de plus grande envergure : Saint-Marcel en fête (première semaine de juillet) et les animations de noël en décembre.
Pour mettre en place ces évènements, trois commissions municipales se réunissent et travaillent main dans la main avec tous les acteurs de la commune, associatifs ou économiques. Il n'est d'ailleurs pas rare de croiser les élus ou les citoyens missionnés assez tard dans la mairie...

DES ACTIVITÉS EN FAMILLE

Les différents services municipaux sont aussi de la partie, notamment pour la mise en place technique ou encadrer les manifestations.
La volonté est vraiment de proposer des activités en famille aux Saint-Marcellois. En parallèle de la programmation culturelle variée présentée à l'ECL, ces moments festifs permettent de faire vivre la commune comme lors des Cinés en plein air, de Saint-Marcel en fête ou d'un moment convivial lors des commémorations...
Enfin, c'est grâce aux Saint-Marcellois qui participent, nombreux, à ces moments, que Saint-Marcel garde son esprit village !

La cabane et la boîte aux lettres du Père Noël seront installées place de la mairie dès fin novembre. Lors des deux derniers marchés du 10 et 17 décembre, vous pourrez même rencontrer le Père Noël !

La tombola des commerçants : 2e édition !

Elle a eu beaucoup de succès l'an dernier, et elle revient cette année : la tombola des commerçants de Noël. Les commerçants saint-marcellois qui y participent vous remettent des coupon de tombola permettant de gagner de gros lots, selon un montant d'achat que chaque commerce définit.
L'an dernier, c'est le Comité des fêtes qui a porté la tombola. La Ville de Saint-Marcel-lès-Valence lui avait accordé une subvention exceptionnelle, de 20 000 €, pour aider les commerces du centre-ville après la pandémie vu qu'ils n'avaient pas bénéficié d'un allègement de la taxe sur les enseignes à la différence des plus grands groupes. Du coup, cela a permis de lancer cette tombola avec un gros lot très attractif : une voiture électrique. Vous avez été nombreux à y participer. Clients et commerçants ont été convaincus de renouveller l'opération !

ACHÈTE MARCEL, L'ASSOCIATION DES COMMERÇANTS

En parallèle, la Ville a aidé les commerçants, en animant des réunions en rapprochant les petits commerçants des plus gros, à la création de « Achète Marcel », association de commerçants saint-marcellois qui existe depuis le printemps 2022.
« L'idée était de montrer qu'en se réunissant, les commerçants pourraient mettre en place de beaux projets, échanger aussi sur leurs métiers. Nous avons la chance à Saint-Marcel d'avoir de nombreux commerces de proximité et aussi des plus grands qui aiment s'investir pour la commune. Avec l'énergie de chacun, cette association va faire de très belles choses ! Ils ont toute ma confiance et ils savent que nous sommes à leurs côtés pour les aider », confie Christelle Sœur, Conseillère municipale déléguée à l'attractivité du territoire.
>> Et cette année, l'association des commerçants va relancer sa tombola avec comme gros lots des voyages, une tablette, un vélo électrique, de l'électroménager... Elle se tiendra du 1er décembre au 8 janvier chez tous les commerçants participants. Le tirage au sort se déroulera le 1er février.

TOMBOLA DE NOËL :
du 1er décembre au 8 janvier !

3,10 & 17 déc.

Les associations font leurs marchés !

Depuis deux ans déjà, la Ville de Saint-Marcel-lès-Valence propose aux associations de tenir un stand lors du marché du samedi matin en décembre. Les associations participent ainsi aux animations de noël (comme le petit train, les photos avec le Père Noël...) et engrangent quelques recettes supplémentaires.

>> Le programme :

Samedi 3 décembre :
- Choucroute proposée par le Comité des fêtes dans le cadre du Téléthon
- Huîtres par l'ASSM (football)
- Paniers garnis par l'Atelier créatif
- Petit train rétro de noël par l'Avasm
- Vin chaud et châtaignes par Achète Marcel, avec l'Avasm
- Vente de sapins par les Petits Marcelois et la MJC

Samedi 10 décembre :
- Pognes, cafés et thé par l'ADMR
- Diots et vin chaud par le HBCSM (handball)
- Sablés chocolat et pain d'épices par les Dragons Curieux
- Paniers garnis par l'Atelier créatif
- Petit train rétro de noël par l'Avasm
- Vin chaud et châtaignes par Achète Marcel, avec l'Avasm
- Vente de livres pour enfants, par Frères des Stades
- Photos avec le Père Noël (offertes par Achète Marcel, photographe bénévole Patrick Zani)
- Animations sur la place avec un clown (sculpture de ballons, musique...)

Samedi 17 décembre :
- Huîtres par l'ECSM XV (rugby)
- Sablés chocolat et pain d'épices par les Dragons Curieux
- Paniers garnis par l'Atelier créatif
- Petit train de noël par l'Avasm
- Vin chaud et châtaignes par Achète Marcel, avec l'Avasm
- Photos avec le Père Noël (offertes par Achète Marcel, photographe bénévole Patrick Zani)
- Animations sur la place (musique...)

Cette année, la Ville de Saint-Marcel-lès-Valence réduit ses illuminations pour consommer moins d'énergie.
Seule une partie de l'avenue de Provence et la place de la mairie seront illuminées pour les fêtes.

Soirée huîtres !

ven. 16 déc.

Le Comité des fêtes organise une soirée huîtres le vendredi 16 décembre à la salle des fêtes de la mairie et place de la mairie ! L'entrée se fera par la porte principale de la mairie. A partir de 18 heures.

LA CARTE
6 huîtres : 6€
12 huîtres : 10 €
Réservation possibles de bourriches d'huîtres ouvertes à consommer chez vous.

Il vous sera également proposé des fruits de mer, planches de charcuterie et des boissons.

Venez partager un moment convivial au cœur de la commune, accompagné d'une animation musicale !

CONTACT
comite-des-fetes-smlv@orange.fr
07 87 95 90 53

3 & 4 déc.

Marché de noël à l'ECL

L'Atelier créatif propose, depuis une dizaine d'années, un marché de noël complètement artisanal, à l'Espace Culturel Liberté. Pour faire le plein d'idées cadeaux ou de gourmandises !
Les enfants sont attendus pour un atelier de fabrication de décorations de noël (gratuit).

Possibilité de restauration sur place.

>> Ouverture :
Samedi 3 décembre :
de 14h à 19h

Dimanche 4 décembre :
de 10h à 19h

Ordures ménagères : la fin du porte-à-porte

L'OPTIMISATION DE LA COLLECTE DES DÉCHETS EST UN ENJEU CRUCIAL POUR LE TERRITOIRE AVEC DEUX OBJECTIFS : ENCORE PLUS DE TRI ET DE COMPOSTAGE, TOUJOURS MOINS D'ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES (POUBELLES CLASSIQUES), POUR UN PLUS GRAND RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT ET UNE MEILLEURE MAÎTRISE DES COÛTS ON FAIT LE POINT AVEC VALENCE ROMANS AGGLO.

La simplification et l'harmonisation, à l'échelle nationale, des consignes de tri des déchets d'emballages est l'une des orientations de la loi de transition énergétique pour la croissance verte du 17 août 2015. Cela s'est traduit sur le territoire de L'Agglo par la mise en œuvre de l'extension des consignes de tri en octobre 2021. Ainsi, tous les sacs, pots, films, barquettes plastiques ou alu, capsules de café en métal... peuvent être triés, en plus des habituelles bouteilles plastiques, canettes, boîtes de conserve et briques alimentaires. **Il est donc désormais possible de trier l'ensemble des emballages plastiques en les mélangeant aux papiers et en utilisant indifféremment les conteneurs jaunes ou bleus.**
Et aussi, afin de réduire plus encore les déchets et notamment les ordures ménagères, Valence Romans Agglo encourage le compostage par la mise à disposition gratuite de composteurs individuels ou collectifs. N'hésitez pas à demander le vôtre !

La mise en œuvre de l'ensemble de ces actions s'est concrètement traduite par un allègement des poubelles grises conjugué à une amélioration du tri.
Bilan au bout d'un an :
>> + 6,8 % d'emballages, papiers collectés
>> 3 000 composteurs gratuits réservés (dont 109 sur Saint-Marcel contre 17 installés depuis 2017)
>> - 3,5% sur les tonnages d'ordures ménagères
Le tri simplifié permet plus de recyclage, c'est une bonne nouvelle pour la planète !

238,5 kg
de déchets : c'est la moyenne annuelle qu'un habitant de Valence Romans Agglo produit chaque année.

L'étape d'après : la fin du porte-à-porte

Pourquoi ? La gestion des déchets est un enjeu de développement durable et de santé publique selon l'Agence de la transition écologique (Ademe). Il est indispensable de consommer les ressources de façon efficace, en faisant de **la prévention des déchets en amont** et en tirant parti des déchets grâce au recyclage et à **la valorisation énergétique en aval.** C'est aussi une question qui touche au porte-monnaie. En effet, le coût de gestion des déchets est toujours plus important d'où la mise en place de stratégies d'optimisation. Cela est encore plus perceptible, cette année, avec la hausse des coûts de l'énergie, du carburant, de la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP)... Grâce aux stratégies d'optimisation, la TEOM (taxe d'enlèvement des ordures ménagères) a vu son montant évoluer cette année, mais avec une incidence moindre que si rien ne changeait, et avec une garantie de stabilisation des coûts pour les quatre années à venir.

>> Quelle stratégie retenue pour les communes de moins de 10 000 habitants ?
C'est le développement des points d'apport volontaire qui est peu à peu généralisé. Concrètement, les bacs à roulettes individuels vont totalement disparaître au profit de conteneurs collectifs aussi bien pour les ordures ménagères résiduelles que les déchets recyclables. Objectif de ces évolutions : trouver le juste équilibre entre la qualité du service rendu et la maîtrise des coûts. 32 communes de l'Agglo ont déjà vu leur mode de collecte évoluer avec succès.

Concrètement sur Saint-Marcel-lès-Valence, l'optimisation va se dérouler en 2 étapes :

>> 1re étape : une seule collecte par semaine
Dès le 1er janvier 2023, Valence Romans Agglo va modifier les jours des collectes en porte-à-porte :
- un passage par semaine pour les ordures ménagères, le vendredi
- un passage par semaine pour le tri, le mardi

>> 2e étape : déploiement de l'apport volontaire à Saint-Marcel
A compter du 1er janvier 2024, il n'y aura plus de collectes en porte-à-porte et les habitants devront déposer leurs ordures ménagères et leur tri dans des conteneurs collectifs situés à différents endroits de la commune.

« Le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas »

>> Peut-on refuser l'apport volontaire ?

La compétence gestion des déchets ménagers et assimilés est assurée par la communauté d'agglomération Valence Romans Agglo. Ainsi, le programme de déploiement des points d'apport volontaire reste sous la coupe et gestion de l'Agglo. Les communes du territoire qui la composent lui ont confiée cette compétence. **Aujourd'hui, elle reste seule porteuse de ce projet, et en capacité d'imposer le passage à ce nouveau dispositif de collecte des déchets.**

L'intérêt d'une collaboration entre la commune et Valence Romans Agglo est de pouvoir être partie prenante sur le dossier, afin d'avoir la possibilité de définir les besoins en équipements, et de proposer avec pertinence les futurs lieux d'implantation de ces points d'apport volontaire.

A ce jour et après des échanges avec la vice-présidente de Valence Romans Agglo, en charge de la compétence gestion des déchets, la commune de Saint-Marcel-lès-Valence a pu se voir accorder un délai supplémentaire de six mois pour permettre un travail de réflexion collaboratif sur le projet, avant un passage effectif à ce nouveau moyen de pré-collecte au plus tard au 1er janvier 2024.

Infos & contact

Vous pouvez joindre la Direction Gestion des déchets de Valence Romans Agglo au **04 75 81 30 30**.

L'Agglo a également mis en place un service de suivi des demandes par le biais de son nouveau portail numérique Agglae : **www.agglae.fr**

Plus d' informations sur la gestion des déchets, le réseau des déchèteries, le mémo-tri sur : **www.valenceromansagglo.fr**

Que faire en cas de... coupure d'électricité ?

EN RAISON D'UNE TENSION ACCRUE SUR LE RÉSEAU ÉLECTRIQUE CET HIVER, DEUX RISQUES MAJEURS PEUVENT NOUS CONCERNER : LA COUPURE DE COURTE DURÉE DITE DE DÉLESTAGE ET LA RUPTURE DE RÉSEAU COMPLÈTE. COMMENT SE PRÉPARER, QUI CONTACTER... ON FAIT LE POINT AVEC ENEDIS.

Coupure de courte durée (coupure de délestage)

Si les moyens de production ou la capacité d'importation d'autres pays européens ne sont pas suffisants pour couvrir les besoins de consommation électrique de la France, et qu'aucune mesure de sobriété n'est engagée en cas de vagues de froid en dessous des températures normales de saison, RTE (Réseau de transport d'électricité) pourrait, en ultime recours, prendre la décision de mettre en place des coupures exceptionnelles pour préserver l'alimentation électrique du pays et ainsi éviter un black-out (rupture de réseau complète).

>> Cette opération de force majeure consiste à suspendre momentanément (entre 2h et 4h) l'alimentation électrique d'une partie du réseau de manière localisée.

>> Et les personnes médicalement assistées ?

Ces coupures d'électricité seraient compliquées à vivre pour toute la population. Cependant, elles pourraient être dangereuses comme pour les patients à hauts risques vitaux (PHRV) qui regroupent ceux placés sous appareil respiratoire ayant une autonomie inférieure à quatre heures, les enfants nourris par intraveineuse et d'autres catégories de malades comme les insuffisants rénaux en dialyse à domicile.
Ces personnes PHRV doivent s'incrire auprès de l'Agence régionale de Santé (formulaire disponible notamment en mairie) qui transmettra à Enedis et à RTE une liste pour que ces personnes soient accompagnées.

>> Calendrier de crise

à J-3 : Annonce d'une vigilance renforcée de la part de RTE et Enedis aux pouvoirs publics et aux PHRV.
à J-2 : Déclenchement d'une cellule de crise ENEDIS-RTE avec une prise de contact renforcée auprès dès PHRV (appel, sms, mails).
à J-1 : à 21h30 confirmation des coupures prévues pour le lendemain dès 8h, information presse, pouvoirs publics, PHRV et disponibilités des adresses concernées par les coupures via notamment le site MonEcoWatt où vous pourrez saisir une adresse pour savoir si l'habitation est concerné par la coupure de délestage.

Rupture de réseau complète (black-out)

Si différentes mesures vont être mises en place comme le décalage temporaire de l'enclenchement automatique de la chauffe du ballon d'eau chaude durant la nuit ou encore la coupure de courte durée (délestage) pour éviter une rupture de réseau complète, il est nécessaire de s'y préparer. En effet, cette possible coupure d'électricité totale aura des conséquences importantes sur la vie quotidienne. Les liaisons téléphoniques des téléphones portables pourraient également faire défaut puisque les antennes relais sont alimentées par le réseau électrique. Elles sont généralement équipées de batterie de secours mais qui peuvent fonctionner pendant une trentaine de minutes seulement.

>> Saint-Marcel-lès-Valence à vos côtés !

>> La Ville souhaite également accompagner les habitants en cas de coupure de délestage ou de coupure complète. Les patients à hauts risques vitaux, ainsi que les personnes âgées ou isolées qui auraient besoin d'un soutien en cas de coupure d'électricité, peuvent dès maintenant s'inscrire en mairie dans le cadre du plan Grand froid. Elles seront ainsi prévenues par la mairie et une solution d'accueil temporaire pourra être proposée (la mairie est équipée d'un groupe électrogène). Les personnes médicalement assistées seront, elles, orientées vers un service de santé.

>> Ces personnes peuvent s'inscrire dès maintenant en mairie ou par téléphone au 04 75 58 70 03.

>> fiche pratique
pour faire face aux situations d'urgence

Un document d'information communal sur les risques majeurs avait été publié dans le journal municipal de novembre 2020. Il est toujours disponible en mairie ou sur le site Internet. Retrouvez ici, en résumé, les quelques conseils en cas de force majeure (évènements météorologiques, accident industriel...) mais également si intervient une coupure d'électricité totale.

>> Rappel des risques majeurs :
- Événements météorologiques (dont neige et canicule)
- Inondation
- Pollution de l'eau potable
- Accidents liés au transport (routier ou ferroviaire) de matières dangereuses
- Séisme
- Accident nucléaire
- Conduites fixes de matières dangereuses

>> Comment bien réagir ?
Selon le type d'événement et dès la diffusion de l'alerte et des consignes de sécurité, vous serez susceptible d'évacuer ou de vous mettre à l'abri.

Il est important de suivre ces recommandations :
1. S'informer (radio, site Internet et facebook de la mairie, mégaphone...)
2. Couper le gaz et l'électricité
3. Ne pas aller chercher ses enfants à l'école si la consigne en a été donnée
4. Ne pas téléphoner sauf en cas d'urgence
5. Ne pas prendre l'ascenseur

Dans un sac à dos, facilement accessible, peut être préparé **un kit d'urgence** comprenant : une lampe torche, une radio à piles, des piles de rechange, une trousse de premiers secours, de l'eau, de la nourriture, les photocopies des papiers personnels, des vêtements chauds, etc. (liste non exhaustive)

Contactez la mairie

En cas de crise, des élus et des agents municipaux se rendront en mairie et traiteront les urgences s'il y a besoin, par exemple, en mettant en place un centre d'hébergement temporaire.
Il est possible de contacter la mairie :
- **04 75 58 70 03**
- **06 69 32 92 42** (numéro d'astreinte des élus)

Les informations seront données sur différents supports : site Internet, page Facebook, panneau lumineux...
>> www.saint-marcel-les-valence.fr
>> sur la page Facebook de la mairie @mairiesmlv

>> En cas de coupure d'électricité totale et des liaisons téléphoniques, une présence sera assurée en mairie pour toutes les urgences.

Médiathèque L'Oiseau lire des nouveautés !

DEPUIS L'OUVERTURE EN MARS 2021, L'OFFRE PRÉSENTÉE PAR LA MÉDIATHÈQUE S'ÉTOFFE ! C'EST UNE NOUVELLES ÉQUIPE QUI A PROVISOIREMENT PRIS LE RELAIS À LA MÉDIATHÈQUE, EN ATTENDANT LE RETOUR DES DEUX BIBLIOTHÉCAIRES TITULAIRES ACCOMPAGNÉE D'UNE QUINZAINE DE BÉNÉVOLES, DONT L'AIDE EST PRIMORDIALE. ON FAIT LE POINT SUR LES NOUVEAUTÉS !

Les collections

2022 marque la dernière année des aides de la DRAC (Direction régionale des affaires culturelles) qui a financé une part importante du projet médiathèque. Cette année, les aides ont surtout concerné l'achat de documents, permettant aux collections de la médiathèque d'atteindre un total de 12 500 livres et de 1 000 DVD auxquels s'ajoutent les collections prêtées par le Département de la Drôme (environ 2 000 livres).

>> Avec votre carte d'adhérent, vous pouvez emprunter 6 documents (livres, BD, revues...) et 2 DVD pendant 4 semaines.

Mélinda, Laure et Guillaume font partie de l'équipe médiathèque et travaille en collaboration avec une quinzaine de bénévoles.

L'offre numérique

Le numérique arrive à la médiathèque ! Vous pouvez d'ores et déjà accéder à un poste informatique, librement pour consulter le catalogue et sur simple demande à l'accueil pour les autres fonctionnalités. Des tablettes seront bientôt disponibles en consultation sur place et proposeront des contenus pour tous les âges (presse en ligne, podcasts, lectures, applis éducatives...). L'acquisition d'un automate de prêt est également en cours, pour permettre à l'équipe d'être davantage disponible pour vous conseiller et vous proposer d'autres services.

>> Il n'est pas nécessaire d'être adhérent pour consulter les outils informatiques de la médiathèque !

Les accueils de classe

Cette rentrée marque aussi le retour des écoles à la médiathèque. En effet, les accueils de classe étaient arrêtés depuis 2020 (cause de pandémie) et les écoles n'avaient pas encore vu le nouveau bâtiment. Le mois d'octobre aura ainsi permis à l'ensemble des élèves d'élémentaire des écoles de Saint-Marcel-lès-Valence de visiter la médiathèque. D'autres visites seront organisées dans l'année en concertation avec les enseignants. Des accueils pour les élèves de maternelle seront également proposés dans le courant de l'année scolaire.

Calendrier de l'avant !

>> Pour fêter la fin d'année, la médiathèque vous a concocté un calendrier de l'avent accessible gratuitement en ligne ! Tous les jours, retrouvez une histoire, une anecdote, une idée de recette, d'atelier créatif... Le tout pour attendre dans la bonne humeur les fêtes de fin d'année !

Flashez ce QR Code :

Programme
des activités >>

Décembre

Vendredi 9 - 20h
Concert : Jean-Baptiste Voinet chante la poésie

Mardi 13 - 17h
Atelier créatif de Noël
à partir de 6 ans

Mercredi 14 - 17h
Les petits contes de Monique
à partir de 5 ans

Janvier

Mardi 10 - 17h
Atelier créatif : couronne des rois
à partir de 6 ans

Mercredi 11 - 17h
Le temps d'une histoire
à partir de 3 ans

Vendredi 20 - 18h-21h
La nuit de la lecture

Samedi 21 - 10h30
Le manège des mots

Vendredi 27 - 10h30
Le coup de cœur des lecteurs

Février

Mercredi 22 - 17h
Le temps d'une histoire
à partir de 3 ans

Vendredi 24 - 10h30
Le coup de cœur des lecteurs

Vendredi 24 - 20h
Spectacle Liberté, Clandestinité, Résistance

>> tout le détail dans le programme culturel

L'adhésion est gratuite pour les - de 25 ans ! Sinon, c'est 10 € par an.

La médiathèque est ouverte à toutes et tous (même sans être adhérent) pour consulter les documents sur place et participer aux animations !

LA NUIT DE LA LECTURE À LA MÉDIATHÈQUE

20/01
18h-21h

THÈME 2023 : LA PEUR

Exceptionnellement, la médiathèque ne fermera pas ses portes à 18h... mais à 21h !

Durant ces trois heures supplémentaires, vous pourrez déambuler librement dans la médiathèque, et prendre part aux différentes animations et aux différents temps de lecture prévus pour tous les âges.

Lectures pour petits et grands, sélection d'ouvrage, atelier coloriage... et bien d'autres choses ! Restez à l'écoute pour découvrir tout ce que nous vous proposerons à cette occasion !

>> En partenariat avec l'association La Renaissance Musique et Théâtre

Le manège des mots

Samedi 21 janvier - 10h30
gratuit sur inscription

Dans la prolongation de notre nuit de la lecture, nous vous proposons un atelier pour les amoureux d'écriture autant que de lecture, tant pour les adultes que pour les enfants. Un atelier pour jouer avec les mots et dévoiler tout leur potentiel.

Entrée libre et gratuite pour toutes et tous !

>> Le programme complet bientôt distribué à la médiathèque !

Contact >> 04 27 24 06 08
mediatheque@saint-marcel-les-valence.fr

Nuits de la lecture est un évènement national du 19 au 23 janvier 2023.

Sorties culturelles à venir !

4 décembre - 17h
Théâtre de Surel
Scènes ouvertes
avec First Date
Concert cover rock

9 et 10 décembre - 20h30
Théâtre de Surel
Châtaignes et vin chaud
avec Cie De la Luette
Cabaret

16 décembre - 20h
Espace Culturel Liberté
Je t'aime à l'algérienne
M2M
Théâtre

10 janvier - 19h
Espace Culturel Liberté
En attendant la neige
Folimage
Film d'animation (dès 4 ans)

15 janvier - 18h
Théâtre de Surel
Scènes ouvertes
Atelier jazz
Concert jazz école

28 et 29 janvier - 20h30
Espace Culturel Liberté
Membres honoraires
La Renaissance
Concert

5 février - 15 h
Espace Culturel Liberté
Une semaine... pas plus !
Volubilis Plus
Théâtre / Humour

19 février - 17h
Théâtre de Surel
Scènes ouvertes
Zenissé
Concert ska, reggae

24 février - 20h
Espace Culturel Liberté
Les clowns de la route
Artscène Cie
Théâtre (dès 4 ans)

25 février - 20h30
Théâtre de Surel
T'as un jeu sur la langue
par Le Trio tricoté
Théâtre / Musique

Et déjà du 17 au 19 mars
Espace Culturel Liberté
Les rencontres de l'humour
Volubilis Plus
Théâtre / Humour

Scannez-moi et retrouvez les résumés des spectacles et le programme culturel complet de cette saison 2022-2023

Les élus du groupe
Tellement Saint-Marcel

Une nouvelle année se termine. La force collective qui nous anime, a permis de mettre en œuvre nos projets depuis maintenant plus de deux ans, alors même que nous avons démarré notre mandat en plein Covid et que nous subissons maintenant de fortes hausses des coûts des combustibles notamment.
Nous nous sommes attachés à apporter des solutions concrètes aux problèmes quotidiens, délais de réponses aux usagers, interactivité des échanges par le biais de la messagerie Facebook, mise en place du téléphone d'astreinte, semaine après semaine, à tour de rôle par les élus volontaires. Mais ce qui nous a le plus manqué, c'est de ne pas pouvoir avoir ce prochain temps d'échange, à coeur ouvert, avec l'ensemble de la population, lors des vœux. Nous serons heureux de vous rencontrer à cette occasion début 2023. Nous vous souhaitons d'ores et déjà de belles fêtes de fin d'année.
Dans cette crise énergétique que nous traversons, les hausses des prix des carburants, du gaz et de l'électricité, nous rappellent le défi climatique mondial que nous devons relever. Mais nos actions relèvent de réalités bien locales, entre sobriété et maintien de service rendu. Ce mot sobriété est déjà dans toutes les bouches car les finances des collectivités territoriales ne cessent de diminuer. Il nous faut trouver les économies et réductions de dépenses énergétiques. Comme vous avez pu le lire dans ce numéro, certaines zones de notre ville vont voir l'éclairage public nocturne diminuer (remettre les horaires) et ainsi réduire l'explosion du coût des dépenses en énergie. Nous allons également réduire nos illuminations festives cette année. L'éclairage festif sera contenu à la place de la mairie, sans en perdre, pour autant, notre sens de la fête et du partage, avec un calendrier événementiel soutenus comme l'année dernière.
Nous recherchons toutes les économies nouvelles.
Avec l'explosion du prix des carburants, réduire le coût de la collecte des ordures ménagères s'impose. L'Agglo va d'abord limiter la fréquence des tournées, puis aller plus loin, en choisissant l'apport volontaire pour l'ensemble des communes de moins de 10 000 habitants, dont nous faisons partie, début 2024. Soit la fiscalité allait être encore augmentée par l'Agglo, soit ce choix devait être fait de réduire le nombre de camion et de passage et d'optimiser les tournées pour ne pas voir s'envoler la TOEM. Toutes les communes (Châteauneuf, Montélier, ...) voisines n'ont déjà plus de porte à porte, c'est bientôt notre tour. L'Agglo nous demande de travailler sur les points d'apport volontaire. Il nous faudra en discuter quartier par quartier avec les riverains.
Nous agissons aujourd'hui pour que nos enfants puissent vivre heureux, demain, sur cette terre qui est la nôtre. Seul l'intérêt général doit guider nos choix !
Réduire notre consommation - oui - mais pas notre énergie collective !

>> Groupe « Tellement Saint-Marcel »
Jean-Michel Valla, Marie Montmagnon, Eric Simonet, Vincent Bard, Schéhrazade Bensadi, Gilbert Belda, Joëlle Pleinet, Thomas Lefevre, Christelle Sœur, Bernard Pourret, Aurélie Alléon, Paul Despesse, Patrick Zani, Anne-Charlotte Kubicki, Beate Rundler, Frédéric Robin, Barbara Arod, Anne Charbonnel, Pascal Oboussier, Marie-Thérèse Meyer, Gaspar Desplanques, Sandrine Victouron, Fabien Michel dit Baron, Pierre Deval, Sylvie Feroussier.

Les élus du groupe
Saint-Marcel Ville d'Avenir

Bienvenue à Christine Faraudello qui a rejoint les rangs de Saint-Marcel Ville d'Avenir. Elle remplace Camille Mazeroux qui a déménagé.
Elle intègre les commissions municipales suivantes :
- Urbanisme
- Animation
- Sport

En cette fin d'année nous vous souhaitons de passer de belles fêtes. L'occasion de se retrouver en famille ou entre amis et d'avoir une pensée pour tous ceux qui nous sont chers. Nous envoyons tout notre réconfort et notre sympathie aux personnes et aux familles durement touchées par la maladie ou par la crise économique.
Nous tenons à vous adresser nos vœux les plus chaleureux pour cette nouvelle année, que 2023 soit une année pleine d'espoir, de projets et d'amour.
Nous restons à votre disposition sur rendez-vous au 06 03 07 48 99 ou par mail : contact@stmarcelvilledavenir.fr

>> Groupe « Saint-Marcel Ville d'avenir »
Béatrice Teyssot, Florian Jeunot, Chrystel Banc, Christine Faraudello.

Handball

DES JEUNES À L'HONNEUR

A Echirolles, les 29 et 30 octobre s'est déroulé le deuxième tour des inter-comités pour les équipes de joueurs nés en 2009. Trois joueurs du HBCSM participaient à cet évènement : Clément Prost, Tilouan Thièvant et Valentin Dussère. Les Drôme-Ardéchois rendaient une copie parfaite avec trois victoires en trois matchs contre les comités de l'Isère (25-14), de l'Ain (32-17) et de la Haute-Loire (32-12). Félicitations à eux. Sur la photo : Tilouan, Hector Boyer (ancien joueur du HBCSM), Valentin et Clément.
Deux autres joueurs étaient concernés : Léo Rebois et Tristan Boyer, ont été choisis pour arbitrer ces rencontres de niveau régional. De plus, nos deux jeunes arbitres participaient mi-novembre à un stage de trois jours à Annecy avec les joueuses et joueurs de la Ligue AURA de handball. Félicitations à eux de porter les couleurs du HBCSM au plus haut niveau régional et de mettre en avant la formation des jeunes arbitres initiée par Luis Le Calvé et poursuivie aujourd'hui par Hubert Garand. Le club, grâce à eux, valide bien, au quotidien, son désir de club formateur et de développeur de compétences.

Badminton

3E ÉDITION DE « 50 NUANCES DE BAD »

Le club de badminton de Saint-Marcel poursuit sa dynamique, après avoir accueilli les championnats départementaux fin octobre, les dates à retenir sont le 2 décembre où, pour le téléthon, l'activité sportive est le badminton. Puis le 11 décembre, avec une journée interclubs de Régionale 3 à la Halle des sports. Enfin, courant janvier, c'est la traditionnelle galette en compagnie des adhérents et des sponsors. A noter dans vos agendas : le 10 février 2023 pour la 3e édition de « 50 Nuances de Bad » en partenariat avec Body House où tout le monde peut venir regarder du beau jeu dans une ambiance festive.

26 Mistral

UNE NOUVELLE ASSOCIATION À SAINT-MARCEL !

26 Mistral est une association de passionnés de modélisme ferroviaire miniature. Nous réalisons des maquettes à l'échelle HO sous forme de modules, notre réseau miniature représente une portion de la ligne SNCF Bourg-lès-Valence - Tain l'Hermitage avec notamment la gare de La Roche-de-Glun dans les années 1980-1990. Nous avons également un réseau dédié aux jeunes, dont nous nous servons lors de notre bourse d'échange. Sur ce réseau, les enfants peuvent conduire un train miniature.

Cette année, l'événement phare est l'organisation de notre 20e bourse d'échange miniatures (train-voitures, bateau) qui se déroulera pour la première fois à Saint-Marcel-lès-Valence, le dimanche 19 février 2023 à l'Espace Culturel Liberté.

Contact club26mistral@gmail.com / 04 75 57 45 15

Les Petits Marcelois

VENTE DE SAPINS LE 3 DÉCEMBRE AVEC LA MJC

L'association les Petits Marcelois, qui compte un nouveau bureau élus de 7 membres et un peu plus de 50 bénévoles, vous propose la vente des sapins de noël, en partenariat avec la MJC sur la place du marché samedi 3 décembre de 8h à 12h. On vous attend nombreux sur notre stand avec des sapins et leur socle au prix de 28€ (réservation conseillée par mail lespetitsmarcelois@gmail.com) et d'autres surprises... Les actions continueront en début d'année avec la vente de brioches et de pains au chocolat. Les membres actuels du bureau ont pour volonté d'entretenir la définition même de l'association en regroupant des personnes volontaires réunies autour d'un projet commun. L'investissement au sein de l'association peut se faire via la réalisation de tâches simples et ponctuelles qui permettent de proposer des actions intéressantes pour les enfants et de participer à notre échelle à l'accompagnement des projets pédagogiques et culturels des écoles saint-marcelloises.

Croquons Nature

Foire gourmande : 12e édition

Au cours de l'assemblée générale du 25 novembre, nous avons pu faire le bilan de la précédente édition et regarder vers le futur. L'année 2022, qui touche bientôt à sa fin, nous a permis de renouer avec la grande manifestation agri-culturelle locale qu'est Croquons Nature... ! C'est avec une température inhabituelle pour un mois de mai que nous avons accueilli les intervenants, les producteurs exposants, les artisans, les associations de défense de l'environnement, ainsi que les associations saint-marcelloises et tous les bénévoles qui permettent à cet évènement de se dérouler dans de bonnes conditions. Qu'ils soient à nouveau tous remerciés de leur présence.
Un grand merci également à l'équipe des services techniques municipaux qui a assuré la bonne mise en place du matériel et de la signalisation. Mais surtout, merci à vous tous, visiteurs et participants, que vous soyez de Saint-Marcel ou d'ailleurs, qui ajoutez, par votre présence, la convivialité, la bonne humeur et l'entrain qui sont la signature de cette fête originale et fédératrice et surtout éco-responsable.

RENDEZ-VOUS LE DIMANCHE 14 MAI 2023

Voilà que l'année 2023 s'annonce avec la nouvelle édition pour laquelle nous vous attendons toujours aussi nombreux. A noter d'ores et déjà dans vos agendas **le dimanche 14 mai 2023 place de la mairie à Saint-Marcel-lès-Valence.** Le comité de pilotage et les différentes commissions se sont d'ores et déjà réunis et le thème de la 12e édition que nous vous dévoilons aujourd'hui est : « **NATURE SAUVAGE** ». Un sujet qui servira de fil rouge et qui devra en inspirer plus d'un. Par exemple, si vous croisez Jeanne-Colette, qui animera l'atelier de la paroisse avec son énergie légendaire, n'hésitez pas à lui souffler des idées. Même chose pour les membres de l'Atelier photo qui seront amenés à exercer leur talent sur ce thème et présenteront le résultat de leurs travaux à l'occasion de la foire. Les écoles primaires ne seront pas en reste et c'est toujours avec un immense plaisir que les dessins élaborés en classe seront accrochés comme autant de banderoles multicolores entre les tilleuls de l'espace restauration.
Village des producteurs, bio et locaux, pour soutenir et rencontrer les acteurs d'une alimentation plus bio, village des associations pour se renseigner et, pourquoi pas, participer, à la défense de notre environnement, village des savoir-faire pour découvrir des gestes ancestraux, animation musicale, promenade en calèche, voilà un aperçu des différentes animations prévues ; mais, nous vous réservons quelques surprises avec la participation de nouvelles associations, en ouverture dès le samedi, la performance collective pour laquelle chacun et chacune d'entre vous sera sollicité, et surtout des intervenants de grande qualité pour animer et débattre ensemble à l'occasion de la traditionnelle causerie.

Contact

www.croquonsnature.org
contact@croquonsnature.org
f @ Croquons Nature Foire Gourmande

Graine de Cocagne

Une saison pas si basse

Après un rythme d'activité mâraîchère très soutenu pendant la haute saison d'avril à septembre, l'equipe de Graine de Cocagne a pu lever le pied. Mais juste un peu. **Dans ce chantier d'insertion professionnelle par le maraîchage bio,** la basse saison apporte d'autres échéances. Exemple : le remplacement de tous les pignons (extrémités) de nos 12 tunnels de production par des modèles plus maniables et sûrs (photo). Une mise à niveau qui s'inscrit dans la démarche d'amélioration continue animée par l'Instance Santé et Conditions de Travail (ISCT).

MARCHÉ LE JEUDI APRÈS-MIDI

Envie de tester nos marchandises ? L'équipe vous accueille au marché bio sur place, 820 chemin de Marquet, tous les jeudis de 13h à 18h : belles récoltes du jardin, conserves (sauce tomate, ratatouille...), œufs, farine, et les fruits locaux de la semaine. Et, une fois par mois, les arrivages de notre réseau andalou de petits producteurs bio (24/11, 15/12 et 12/01). Et si choisir est trop difficile ? On propose des formules de panier (complétés de fruits et/ou d'œufs si on le souhaite) à récupérer au jardin ou au magasin Clara Bio).

contact

04 75 25 60 08 / f @Graine de Cocagne
grainedecocagne@parenthese.org

Comité de jumelage

De nombreux projets

Moment d'échange avec la délégation d'Ingoldingen

Après deux ans de « sommeil » forcé le Comité de jumelage a repris ses activités.
Au mois de juin nous avons accueilli une délégation allemande d'Ingoldingen, conduite par son Maire (voir le compte rendu dans le dernier point commun) et organisé un concert de solidarité, au profit de l'Ukraine qui a permis de récolter trois mille euros.
Cette somme a été versée à l'Association Aide Internationale Pompiers (2AIP) drômoise qui a acheminé plusieurs camions en Pologne, en Roumanie et plus particulièrement à Halmeu (commune roumaine jumelée avec Saint-Marcel-lès-Valence) pour permettre aux populations locales d'aider les réfugiés ukrainiens.

ÉCHANGES ADULTES ET JEUNES

Notre association tiendra son assemblée générale le vendredi 3 février 2023. Ce sera l'occasion de parler, entre autres, de nos projets pour 2023 :
- Echange adultes, à Ingoldingen du 18 au 21 mai 2023
- Echange jeunes, à Saint-Marcel-lès-Valence, en août 2023

Le Comité de jumelage est une association ouverte à toutes les Saint-Marcelloises et à tous les Saint-Marcellois. Les échanges sont basés sur la réciprocité de l'accueil et permettent d'apprendre à se connaître et à se respecter, de découvrir la culture, la gastronomie, le patrimoine des communes jumelles. Diverses activités telles que : visites des villes jumelles et des régions alentour, concerts, rencontres sportives, repas festifs... rythment nos séjours.
Vous souhaitez vous tenir au courant de nos activités ? N'hésitez pas à nous suivre ou à devenir membre du groupe Facebook ou à nous contacter directement par mail.

contact

jumelagesmlv@gmail.com
f @Comité du Jumelage de Saint Marcel lès Valence

Atelier fabrication de savon

MJC

Renforcer nos liens !

Notre assemblée générale vient d'avoir lieu et, si l'année 2021 s'est avérée compliquée, le début de la saison 2022-2023 nous fait croire à un avenir plein d'espoir et de réussite.
Ainsi nous retrouvons nos adhérents dans les différentes activités de la MJC. Le Centre de Loisirs voit ses effectifs grandir avec l'arrivée, dans ces moments difficiles, de nouveaux enfants.
Grâce à l'investissement sans faille des bénévoles et notamment des membres du bureau ces deux dernières années la MJC est restée debout malgré les embûches liées à la crise sanitaire et au mouvement de personnel. Je n'oublie pas les salariés qui ont redoublé d'efforts pour maintenir un travail de qualité. Enfin je remercie nos adhérents et nos intervenants qui nous ont soutenus dans ces moments difficiles.
En conclusion j'invite les Saint-Marcellois et les Saint-Marcelloises, adhérents ou non adhérents à nous rejoindre dans le cadre notre agrément « Espace de Vie Sociale » qui a pour objet de renforcer les liens sociaux et familiaux.

DES FÊTES ZÉRO DÉCHET ?

Voici quelques exemples de ces manifestations ouvertes à toutes et à tous. A partir du 25 novembre, de 9h à 11h, venez découvrir le cercle mamans-bébés avec Aurore Mondelin. Ces moments permettent d'échanger autour de la maternité et de partager un bon moment en petit comité.
Samedi 3 décembre, il sera proposé deux activités autour de la famille : le matin, un atelier (10h à 12h) pour fabriquer des bijoux en pâte fimo, avec Marie, bénévole depuis de nombreuses années à la MJC. Ensuite une après-midi jeux sera organisée, au programme : jeux de sociétés, d'éveil et de construction etc.
Vous pouvez également venir partager un joli moment autour d'une ballade théâtrale et musicale le mercredi 7 décembre à 18h, jouée par la compagnie du Vieil 'Art.
Au programme de l'avant Noël, la MJC vous propose de la rejoindre pour apprendre à organiser des fêtes zéro déchet lors d'un apéro, le jeudi 15 décembre, avec le groupe Zéro Waste de Crest. Inscriptions à toutes ces activités auprès du secrétariat de la MJC de Saint-Marcel-lès-Valence.
Pour finir, l'association Les petits Marcellois propose une vente de sapin pour soutenir les actions scolaires, venez commander votre sapin de Noël au secrétariat de la MJC.

Jean-Claude Grangier, président de la MJC

contact

04 75 58 72 47
mjc-saint-marcel@orange.fr
f @ MJC Saint Marcel Les Valence

ATELIER CRÉATIF

Le marché de Noël organisé par l'Atelier créatif aura lieu à l'Espace Culturel Liberté, samedi 3 et dimanche 4 décembre. Le loto de la broderie se déroulera le dimanche 5 mars 2023, toujours à l'Espace Culturel Liberté (ouverture à 14 heures). N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez adhérer ! Les adhérents et adhérentes de l'Atelier créatif souhaitent un bon Noël à toutes et tous ainsi que leurs meilleurs vœux pour 2023.

contacts

Marie-Thérèse Meyer
06 89 08 27 61
Mireille Tiradon
06 31 84 10 19
Schéhrazade Bensadi
06 07 09 90 29

TÉLÉTHON 2022

Dans le cadre du téléthon, plusieurs animations portées par différentes associations vous seront proposées !

Vendredi 2 décembre :

Dance Lovers vous invite à une représentation à la Halle des Sports de 18h à 20h. Le club de badminton prendra la suite pour la première édition du Badmin'THON Night, événement festif et solidaire, ouvert à tout le monde dès 20h jusqu'à l'aube. Son principe est simple, jouer toute la nuit ou en relais ou en vous faisant représenter ! (5€ l'inscription, reversés au téléthon).

Samedi 3 décembre :

Enfin, le samedi matin sur le marché, le Comité des fêtes vous propose une vente de choucroute au profit du Téléthon. Réservations possibles : 07 87 95 90 53

INVITATION

Cérémonie des vœux pour la Saint-Marcel !

>> lundi 16 janvier 2023 à l'Espace Culturel Liberté

Venez rencontrer votre Maire, Jean-Michel Valla, et vos élus !

saint-marcel-lès-valence

Cette soirée est sans réservation, mais vous pouvez nous aider à prévoir juste ce qu'il faut pour vous accueillir en vous inscrivant en mairie, sur le site Internet ou en flachant ce QR Code :

@vklemen